

mars 2019.

Monsieur le Maire, Madame la Maire,

Nos 9 organisations prennent la liberté de s'adresser à vous pour attirer votre attention sur la situation particulière faite aux personnes retraitées.

Nos 9 organisations travaillent ensemble depuis maintenant 5 ans sur différents projets et, malgré des orientations et des parcours différents, nous nous retrouvons sur la défense de la situation de celles et ceux qui représentent un quart de la population de ce pays.

Vous n'ignorez pas que depuis 2013, aucune revalorisation des pensions n'a été décidée par les pouvoirs publics qui se sont succédé, si l'on excepte quelques mesures symboliques. L'indexation des pensions sur les prix et non plus sur les salaires a conduit à une paupérisation des retraités.

Cette attitude des gouvernements qui se sont succédé, couplée avec d'autres décisions (suppression de la 1/2 part, imposition des majorations familiales, création de la taxe de 0,3% sur les retraites...) et dernièrement, la hausse de la CSG, aboutit à un constat partagé et confirmé par le Conseil d'Orientation des Retraites, l'INSEE, etc. : le pouvoir d'achat des retraités est en chute libre.

Jamais, depuis des décennies, une catégorie aussi substantielle de la société française n'avait fait l'objet d'une telle attaque frontale. Plus d'un million des 17 millions de retraités sont des retraités pauvres.

Les autres voient, chaque année, leur situation se détériorer.

A cette donnée économique s'ajoute le sentiment que les retraités sont rejetés aux marges de la société. Vous aurez d'ailleurs remarqué qu'il n'existe aucun secrétariat d'Etat en charge de la situation des retraités et des personnes âgées. Il est par ailleurs très difficile d'être reçu dans les ministères traitant de notre situation, à telle enseigne que Mme Buzyn ne nous a reçu qu'une seule fois depuis le début de son ministère et le président de la République, comme le Premier Ministre, pas une seule fois.

Le mépris affiché de certains hommes et femmes politiques, les commentaires défavorables de certains médias, donnent à penser que les retraités sont trop couteux, trop riches, trop nombreux, voire égoïstes et renfermés sur eux-mêmes (alors que la retraite est un droit acquis par des années de cotisations, pendant leur activité professionnelle).

Or, rien n'est plus faux : dans la mesure de leurs moyens et de leur temps, nonobstant leurs choix personnels familiaux ou autres, les retraités constituent une part active de la population, intégrée dans la société et les structures locales de la République, à commencer par les communes :

- Ils siègent dans les instances associatives,
- Ils participent aux actions de prévention,
- Ils participent à la vie politique locale : conseils, municipaux, départementaux, quand ils n'assument pas eux-mêmes des fonctions de maire.

Nos organisations n'acceptent pas qu'on leur dise, en substance, vous êtes des « *nantis* », vous êtes trop nombreux, bref, vous coutez trop cher.

Quels bénéfices, au plan social, au plan économique et au plan humain peut-on tirer de telles accusations ?

Au plan social, les retraités représentent 25% de la population et 30% du corps électoral. Comment expliquer à ces électeurs qu'on préservera leur pouvoir d'achat et faire le contraire ?

Au plan économique, leurs activités bénévoles ont été estimées à un demi-point de PIB. Quel intérêt y a-t-il à appauvrir 17 millions de personnes dans une économie qui repose essentiellement sur la consommation intérieure ?

Au plan humain, on les désigne comme la génération du « *baby-boom* » oubliant que la démographie a été encouragée après la guerre par une politique nataliste afin de reconstruire le pays, oubliant que les « *30 glorieuses* » ne l'ont été que pour les grands groupes qui ont pu renaître ou se constituer pendant cette période, oubliant que les salaires progressaient au rythme de l'inflation, oubliant qu'il a fallu des décennies pour que les revenus des retraités rattrapent ceux des actifs, oubliant enfin que la génération actuelle de retraités sera la première à devoir s'occuper à la fois de leurs parents et de leurs enfants, voire petits-enfants.

Dès lors, le malaise s'installe.

Peut-on à la fois critiquer les retraités, les solliciter toujours plus au portefeuille et trouver normal qu'ils se dévouent sans compter dans les collectivités ? Peut-on, comme le président MACRON, leur dire qu'ils sont une part indispensable de la société et leur retirer, petit-à-petit, les moyens de leur autonomie, qu'ils consacrent en partie aux activités collectives, la commune, le village, le canton, la ville ?

Les retraités ont largement été impliqués dans les gilets jaunes, ce qui n'a surpris que ceux qui ne connaissent pas les liens associatifs, militants, de solidarité, qui lient les populations locales. Les retraités sont souvent les premiers à établir ces chaînes d'entraide, avec ou sans gilets jaunes.

Nos 9 organisations ont donc décidé de vous solliciter en vous demandant de signer ou de faire voter la motion-pétition jointe. Nous savons que les maires sont en 1^{ère} ligne pour la défense de leurs administrés, pour la défense des services publics locaux et qu'ils se soucient des plus anciens. Car si la suppression des services publics locaux affecte toute la population, c'est encore plus vrai pour les retraités, en particulier pour ce qui touche l'accès aux soins et la proximité des EHPAD.

De même, nous avons décidé de solliciter les présidents et vice-présidents de l'Assemblée des maires de France pour leur demander de faciliter nos démarches.

Certains que vous comprendrez la colère et la détermination qui nous animent, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, Madame la Maire, l'assurance de nos sincères salutations républicaines.

Olivier Jouchter (UCR-CGT, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil cedex)
Didier Hotte (UCR-FO, 141 avenue du Maine, 75680 Paris cedex 14)
Jacqueline Valli (UNAR-CFTC, 128 avenue Jean Jaurès, 93697 Pantin cedex)
Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC, 59 rue du Rocher, 75008 Paris)
Marylène Cahouet (FSU, 104 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas)
Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)
Michel Salingue (FGR-FP, 20 rue Vignon, 75009 Paris)
Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires - UNRPA, 47 bis rue Kléber, 93400 St Ouen)
Michel Denieault (LSR, 263 rue de Paris, 93515 Montreuil)

Motion de soutien à la population retraitée

Nous, élus de la (commune) (de la ville de) dénonçons la situation faite à la population retraitée du fait de :

- la quasi non-revalorisation des pensions depuis 6 ans,

- la hausse de 25% du montant de la contribution sociale généralisée (CSG) pour des millions de retraités,

Cette situation contribue à l'appauvrissement de la population âgée, ce qui entraîne notamment une hausse des demandes d'aide auprès de (la ville) (commune de) et réduit les capacités d'action des retraités en faveur des activités bénévoles au bénéfice de la collectivité.

Nous demandons la prise de mesures d'urgence (hausse des pensions) en faveur de l'ensemble des 17 millions de retraités.

Le maire de

Le conseil municipal de

Nota : Ce texte est une simple suggestion. Naturellement, il est également possible d'évoquer la situation et les difficultés propres à la ville ou la commune.